



Toulouse, le 3 octobre 2022

## **Lettre ouverte à madame la directrice inter-régionale PJJ Sud**

### **Vous avez dit « dialogue social » ?**

Madame la directrice inter-régionale,

A votre arrivée sur la DIR Sud, vous avez souhaité recevoir chacune des organisations syndicales représentatives de l'inter-région. Lors de ces premières rencontres qui se sont déroulées fin mars/début avril, vous nous aviez expliqué qu'en plus des comités techniques, vous vouliez un dialogue social essentiellement organisé sur la base d'audiences bilatérales, c'est-à-dire en recevant chaque syndicat séparément.

Si nos trois organisations syndicales ne sont pas opposées à de telles audiences, surtout lorsqu'elles sont à notre initiative, nous avons aussi rappelé notre attachement au fait d'être reçues ensemble. Cela permet de porter des sujets communs, de faire connaître nos revendications respectives mais aussi à ce que tout le monde entende bien la même chose, notamment les réponses apportées par l'administration.

A cette demande, vous nous aviez assuré que cela ne serait pas nécessaire puisque des compte-rendus des rencontres avec chaque organisation syndicale seraient effectués et partagés. Ce système ne semble à première vue pas efficace puisque les retranscriptions de ces premières audiences ne nous ont pas été transmises, à tel point que nous ne savons pas si toutes les organisations syndicales ont bien été reçues dans ce même cadre. Au-delà du manquement, cela constituerait en plus, dans une telle hypothèse, une rupture d'équité de votre part. Et nous ne visons bien évidemment pas les personnels qui auraient pu être chargés de la rédaction et de l'envoi.

Nous nous sommes ensuite retrouvés à l'occasion du comité technique inter-régional le 3 juin dernier. Nous étions plusieurs à vous avoir demandé la possibilité d'assister à cette instance en visioconférence car le jour et l'horaire décidés par vos soins ne facilitaient déjà pas l'organisation de l'ensemble des élus. Finalement, vous aviez accédé à cette demande. Nous tenons à vous rappeler que vous aviez ouvert la séance en vous engageant à être plus attentive à une organisation concertée du dialogue social.

Vous réitérez néanmoins, car le 22 septembre dernier, nous découvrons que vous convoquez séparément les organisations syndicales sous 15 jours. Ces convocations unilatérales, une fois encore, interviennent dans des délais courts qui ne permettent pas à nos représentants de s'organiser facilement. Vous en avez d'ailleurs conscience puisqu'au regard des délais contraints, vous précisez que la visioconférence est possible. Madame la directrice, les représentants syndicaux sont des

agents de terrains qui appartiennent à des services et il leur est difficile de se libérer dans des délais aussi courts. En n'y prêtant pas attention, vous donnez le sentiment de dénigrer les missions de ces personnels et de ne pas avoir de considération pour les organisations des services.

De plus, vous nous proposez des créneaux à la chaîne d'une heure trente, ce qui laisse peu de place à développer des sujets, d'autant plus, lorsque nous ne nous sommes pas vus depuis plus de 4 mois. Madame la directrice, cela donne vraiment l'impression que vous aviez oublié le dialogue social et que vous nous convoquez en urgence pour répondre à vos obligations en la matière.

Aujourd'hui, nos 3 organisations syndicales vous interpellent par le biais de cette lettre ouverte afin de marquer notre mécontentement mais aussi pour signifier aux agents que nous représentons les difficultés que vous nous imposez.

Madame la directrice inter-régionale, en dénigrant le dialogue social, vous dénigrez aussi les agents que nous représentons, à savoir vos agents!

Par conséquent, nous vous demandons de nous recevoir en audience multilatérale dans des conditions qui permettent à toutes les organisations syndicales d'être présentes.

Dans l'attente de vos propositions, veuillez agréer, madame la directrice inter-régionale, en notre profond dévouement au service public de la Justice.

Pour le secrétariat du SNPES/PJJ FSU Sud  
Christophe GROS

Pour le secrétariat de la CGT PJJ Sud  
Sébastien VILLANOVA

Pour le secrétariat de l'UNSA SPJJSUD  
Pierre ALAYRANGUES